
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

23 JUIN > 06 JUILLET

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(6 articles)



samedi 27 juin 2026

Les élus découvrent les équipements communautaires à bord du Tour bus (328 mots)

Pendant près de deux heures, les élus du territoire de Moselle-et-Madon participants ont parcouru le territoire afin de découvrir les principaux...

Page 6



lundi 29 juin 2026

Une nouvelle piste cyclable relie centre et quartier des Turbines (242 mots)

La commune a inauguré, mardi 23 juin à 14 h, sa nouvelle piste cyclable reliant le centre de Méréville au quartier des Turbines. Une réalisation qui...

Page 7



lundi 29 juin 2026

Un nouveau label récompense l'engagement sportif de la commune (401 mots)

Sous un soleil écrasant avec 35° C à l'ombre, la plaque Neuves-Maisons Ville Sportive a été dévoilée, fixée au panneau d'entrée de ville rue Salengro....

Page 8



mardi 30 juin 2026

Mobilités douces : une nouvelle liaison cyclable inaugurée (368 mots)

La communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) a inauguré une nouvelle section de piste cyclable à Méréville. La cérémonie s'est déroulée en...

Page 9



mercredi 1 juillet
2026

Au Rondeau, quinze ans pour faire pousser un projet (417 mots)

Au départ, des friches envahies de ronces à Pont-Saint-Vincent. Aujourd'hui, un bel espace cultivé sur un hectare ; extensible. Deux maraîchers y...

Page 10



mercredi 1 juillet
2026

Les évolutions du territoire à l'ordre du jour des élus (269 mots)

Réunis jeudi 18 juin à Méréville, les élus de la communauté de communes Moselle et Madon se sont prononcés sur plusieurs dossiers touchant à...

Page 11

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(8 articles)



vendredi 26 juin 2026

La place Charles-de-Gaulle retrouve son rôle de cœur du village (365 mots)

Engagée par l'équipe municipale précédente, cette requalification avait pour but de « végétaliser et redonner de la dignité à ce lieu de vie partagée,...

Page 13



vendredi 26 juin 2026

Clôture de la tournée de la CAM (123 mots)

Après une semaine de concerts dans plusieurs villages de la CCMM, l'école de musique, la CAM, centre d'apprentissage musical, a achevé sa 11e tournée...

Page 14



samedi 27 juin 2026

Retour sur la visite ministérielle et les projets d'avenir au conseil (336 mots)

À l'occasion du conseil municipal du 23 juin, les élus sont revenus sur la visite du ministre délégué chargé de la Ruralité, Michel Fournier, du...

Page 15



dimanche 28 juin
2026

Cantine, poste, logements : un bâtiment passif pensé pour l'avenir (397 mots)

Un mois et demi et une vingtaine de tests pour trouver le bon rose, qui teinte dans la masse le béton des parements de façade et varie selon...

Page 16



jeudi 2 juillet 2026

Recrutement, aménagements et subventions à l'ordre du jour du conseil municipal (313 mots)

Réuni le 24 juin dernier sous la présidence du maire, le conseil municipal de Messein a examiné plusieurs dossiers importants. Les élus ont validé la...

Page 17



jeudi 2 juillet 2026

Des nouvelles modalités de prêt de matériel aux associations (365 mots)

La réservation de matériel municipal, quatre semaines à l'avance, devra désormais s'accompagner d'une attestation d'assurance pour les objets confiés,...

Page 18



samedi 4 juillet 2026

L'atelier du Savoir-Fer boucle 20 ans d'engagement avant sa dissolution (384 mots)

C'était l'avant-dernière assemblée générale de L'Atelier du Savoir Fer. La prochaine, en octobre, validera la dissolution de l'association, créée en...

Page 19

Une nouvelle piste pour le trafic Grand-Rue (331 mots)

« Avant d'engager les deniers publics, il faut circonscrire les attentes et les problèmes. On est là pour traiter le trafic non chalinéen qui passe...

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Les élus découvrent les équipements communautaires à bord du Tour bus

À quoi servent les différents équipements gérés par la Communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) ? Comment fonctionnent-ils au quotidien et quels services rendent-ils aux habitants ? Pour répondre à ces questions, la CCMM a organisé deux « Tour Bus » destinés aux élus des communes du territoire.

Pendant près de deux heures, les élus du territoire de Moselle-et-Madon participants ont parcouru le territoire afin de découvrir les principaux sites communautaires. À chaque étape, une courte halte permettait aux responsables des équipements de présenter leur fonctionnement, leurs missions ainsi que les projets en cours.

Au fil du circuit, les élus ont ainsi pu visiter plusieurs équipements emblématiques de la communauté de communes. La piscine communautaire, le centre culturel La Filoche, la déchetterie ou encore les stations d'épuration figuraient notamment au programme. Chaque visite était l'occasion de mieux comprendre les enjeux liés à la gestion de ces infrastructures, qu'il s'agisse de la culture, du sport, de l'environnement ou encore de l'assainissement.

Cette initiative avait également pour objectif de donner aux élus une vision plus concrète des nombreuses compétences exercées par la CCMM, souvent méconnues malgré leur impact direct sur le quotidien des habitants.

Favoriser les échanges

Au-delà de la découverte des installations, ces visites ont favorisé les échanges entre les élus et les agents communautaires, permettant d'aborder les contraintes techniques, les investissements réalisés ainsi que les perspectives de développement des différents services.

Une opération appréciée, qui a permis aux élus de mieux appréhender le rôle de la Communauté de communes Moselle et Madon et de mesurer l'importance des

équipements communautaires au service des 19 communes et de leurs habitants. ■



Les élus des 19 communes de la Communauté de communes Moselle et Madon se sont retrouvés devant le siège de la CCMM avant le départ du « Tour Bus », une visite de terrain destinée à leur faire découvrir les principaux équipements communautaires et leur fonctionnement. Photo Lino Buttice





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MÉRÉVILLE

Une nouvelle piste cyclable relie centre et quartier des Turbines

La commune a inauguré, mardi 23 juin à 14 h, sa nouvelle piste cyclable reliant le centre de Méréville au quartier des Turbines. Une réalisation qui s'inscrit dans le développement des mobilités douces porté par la communauté de communes Moselle et Madon.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'Hervé Tillard, président de la communauté de communes Moselle et Madon, et de Cédric Schwaederlé, maire de Méréville, entourés d'élus, de représentants des collectivités et de nombreux usagers.

Un itinéraire plus sûr et plus confortable

Cette nouvelle liaison sécurisée a pour objectif de faciliter les dé-

placements quotidiens à vélo tout en encourageant le recours à des modes de transport plus respectueux de l'environnement. Elle offre désormais un itinéraire plus sûr et plus confortable entre le centre du village et le secteur des Turbines, aussi bien pour les habitants que pour les visiteurs.

À l'occasion de cette inauguration, les élus ont rappelé l'importance de ce type d'aménagement pour améliorer le cadre de vie, favoriser les déplacements actifs et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Cette réalisation s'inscrit dans une politique plus large de développement des mobilités douces menée sur le territoire de Moselle et Madon, avec l'objectif de

renforcer progressivement les liaisons cyclables entre les communes et les principaux pôles d'activités. ■



Cette réalisation s'inscrit dans une politique plus large menée sur le territoire. Photo fournie par l'organisateur





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Un nouveau label récompense l'engagement sportif de la commune

La plaque Neuves-Maisons Ville Sportive a été dévoilée. Le label « Communes et Villes Sportives » 2026-2030 met en valeur les communes de 500 à 20 000 habitants qui s'engagent activement dans le développement du sport pour tous, soutiennent leurs clubs et disposent d'équipements adaptés.

Sous un soleil écrasant avec 35° C à l'ombre, la plaque Neuves-Maisons Ville Sportive a été dévoilée, fixée au panneau d'entrée de ville rue Salengro. Une distinction remise par Michel Lequeux, vice-président du Comité régional olympique du Grand-Est (CROS-GE), après l'étude du dossier de candidature néodomien.

Le label « Communes et Villes Sportives » 2026-2030 met en valeur les communes de 500 à 20 000 habitants qui s'engagent activement dans le développement du sport pour tous, soutiennent leurs clubs et disposent d'équipements adaptés. « Le CROS-GE peut vous aider, notamment par des formations sur site pour les bénévoles ou par des recherches de subventions », a indiqué Michel Lequeux.

2 000 licenciés pour moins de 7 000 habitants

Le maire Pascal Schneider a rendu hommage au travail de Jean-

Paul Vinchelin et Jean-Paul Louis, qui ont été les acteurs du développement sportif de la ville. Puis il a chiffré son importance : 2 000 licenciés actuels pour moins de 7 000 habitants et 250 000 € de subventions municipales aux associations sportives.

Les sports de combat seront transférés

« Défi du mandat, les clubs de sports de combat, judo, krav maga, karaté, qui évoluent dans des conditions épouvantables au gymnase Paul-Laout, seront transférés salle polyvalente. »

À ses côtés, Julien Collard, 38 ans, est le nouvel adjoint délégué aux sports. Membre depuis 20 ans du club de foot GSNM et depuis quatre ans de son comité, il ambitionne pour ce mandat « de recréer une section de basket s'il y a une demande ou de développer une nouvelle activité sportive, de redonner de l'espace et des créneaux à des sports qui sont obligés de partager des salles. »

Mais il a aussi le souci de « remettre nos installations à la hauteur du niveau de nos clubs sportifs. La transformation de la salle polyvalente, lorsqu'elle ne servira plus de cantine, prendra du temps car il faudra la mettre aux normes spécifiques des sports de combat. »

Outre ce nouveau label, on peut signaler que Neuves-Maisons détient déjà le label national « Ville Active & Sportive ». ■



La plaque a été dévoilée par le maire Pascal Schneider et l'adjoint historique aux Sports, Jean-Paul Louis. Photo Françoise Holweck





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MÉRÉVILLE

Mobilités douces : une nouvelle liaison cyclable inaugurée

La communauté de communes Moselle et Madon poursuit le déploiement de son réseau cyclable. Un nouveau tronçon vient d'être inauguré, avec l'objectif de relier progressivement les 19 communes du territoire.

La communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) a inauguré une nouvelle section de piste cyclable à Méréville.

La cérémonie s'est déroulée en présence d'Hervé Tillard, président de la CCMM, de Cédric Schwaederlé, maire de Méréville, ainsi que de nombreux élus, partenaires et habitants.

Une stratégie engagée depuis 2019

Au-delà de l'ouverture officielle de cette liaison, Hervé Tillard a rappelé la stratégie engagée par la CCMM en faveur des mobilités douces. Dès 2019, la collectivité adoptait un schéma des mobilités actives, complété en 2022 par un schéma directeur des liaisons cyclables.

L'objectif est de relier progressivement les 19 communes du territoire grâce à un réseau continu de pistes cyclables d'ici à la fin du mandat.

Le président de la CCMM a souligné que ces infrastructures ne sont pas uniquement destinées aux loisirs. Elles doivent avant tout répondre aux déplacements du quotidien, qu'il s'agisse de rejoindre son lieu de travail, son collège ou les services publics.

Dans un contexte de fortes chaleurs et de nécessité de réduire les émissions de CO₂, le développement du vélo constitue une réponse concrète aux enjeux environnementaux.

Un investissement de 500 000 €

Le chantier inauguré représente un investissement d'environ 500 000 €, financé à près de 75 % par le Département, l'État et la Région.

Les prochaines étapes concerneront notamment la liaison entre Méréville et Frolois, puis les connexions vers Bainville-sur-Madon, Maizières, Viterne, Xeulley, Pierreville, Pulligny, Thélod et Marthemont.

Enfin, Hervé Tillard a rappelé que les travaux réalisés à Méréville s'inscrivent dans un projet plus large de valorisation du secteur des Turbines, avec la rénovation récente du pont par le Département et de futurs projets liés à l'hydroélectricité.

Cette nouvelle réalisation marque une étape supplémentaire dans la construction d'un réseau cyclable intercommunal, destiné à offrir une alternative durable et sécurisée à la voiture pour les habitants de Moselle et Madon. ■



Hervé Tillard, président de la CCMM, et Cédric Schwaederlé, maire de Méréville, entourés des élus, coupent le ruban inaugural de la nouvelle liaison cyclable.
Photo L.B.





Au Rondeau, quinze ans pour faire pousser un projet

Situé dans un ancien lit de la Moselle, l'espace maraîcher du Rondeau fournit des légumes bio aux habitants du secteur qui en commandent et aussi à la cuisine centrale.

Au départ, des friches envahies de ronces à Pont-Saint-Vincent. Aujourd'hui, un bel espace cultivé sur un hectare ; extensible. Deux maraîchers y proposent les mercredis après-midi et samedis matin leurs légumes, à commander en ligne sur le site des Maraîchers du Rondeau.

« Il y a 15 ans, la communauté de communes a lancé l'idée de récupérer du foncier pour faire du maraîchage, raconte son président Hervé Tillard. L'idée, c'était de proposer une offre de légumes bio aux habitants et d'alimenter en partie la cuisine centrale de la future cité inclusive. » Le Rondeau était l'emplacement idéal, avec sa terre alluviale d'ancien lit de la Moselle.

De la patience pour acquérir 145 parcelles

Il a fallu plus de dix ans à la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) pour acquérir

les 145 parcelles, dont 30 pour le maraîchage. « Les propriétaires étaient décédés et parmi les héritiers indivisionnaires, il suffisait qu'un seul ne veuille pas vendre pour tout bloquer. » Mais le pari est tenu. La CCMM lance alors un appel à candidature et retient le projet bio de Thomas Evans et Aurélien Jacquel, ex-brasseurs reconvertis. « Nous leur louons le terrain, l'eau et l'électricité qu'on y a amenées, nous construisons une serre multi-chapelles de 900 m² et un bâtiment de stockage, » indique encore Sophie Jominet, directrice générale adjointe.

Dès février, Aurélien et Thomas ont commencé à travailler la terre et à planter, selon le principe bio de la rotation des cultures. Ils ont monté des tunnels mobiles sous lesquels s'épanouissent tomates et poivrons. Ils ont composé un verger et envisagent la production de fraises, groseilles et rhubarbe. L'an prochain, grâce à une nappe

chauffante autorisée en bio, ils démarreront plus tôt leurs semis, « pour avoir tomates, courgettes et salades plus précoces. Les gens en demandent ! »

L'avenir, Hervé Tillard le voit en « salariant des maraîchers et des agriculteurs. C'est une compétence que la com'com n'a pas au départ. Mais pour les jeunes et les moins jeunes qui veulent se lancer, il faut que le territoire soit facilitateur. Pour qu'on puisse continuer à manger bio. » ■



Au Rondeau, les maraîchers Thomas Evans et Aurélien Jacquel, partagent avec Hervé Tillard, président de la communauté de communes, la volonté de proposer des légumes bio aux habitants. Photo Françoise Holweck





Les évolutions du territoire à l'ordre du jour des élus

Réunis jeudi 18 juin à Méréville, les élus de la communauté de communes Moselle et Madon se sont prononcés sur plusieurs dossiers touchant à l'urbanisme, aux transports ou à l'environnement et aux déchets.

► **Urbanisme.** La séance a débuté par le débat annuel consacré à la politique locale de l'urbanisme. Un an après l'approbation du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), les élus ont dressé un premier bilan de son application. Les actions engagées concernent notamment l'accompagnement des communes dans leurs projets, le développement des mobilités douces, l'ouverture de fu-

tures zones d'habitat et d'activités économiques ainsi que la valorisation du patrimoine. Afin de tenir compte des besoins identifiés sur le terrain, une procédure de modification du PLUi sera prochainement engagée.

► **Logement.** Le conseil a également examiné plusieurs mesures destinées à améliorer les services rendus aux habitants. Le dispositif du permis de diviser, qui permet de contrôler la création de nouveaux logements dans des bâtiments existants afin de lutter contre le mal-logement, verra sa procédure simplifiée et étendue à la commune de Pierreville.

► **Autobus.** En matière de mobilité, la CCMM poursuivra le renouvellement de son réseau T'MM avec l'acquisition d'un autobus de 90 places, plus performant sur le plan énergétique, pour un montant estimé à 300 000 €.

► **Jardinage.** Une subvention de 1 000 euros a été attribuée à l'association des jardins partagés afin de soutenir ses actions de jardinage au naturel et d'alimentation durable.

► **Déchets.** Les élus ont pris acte des nouveaux marchés de traitement des déchets confiés par la SPL Covalom. ■



COMMUNES MOSELLE ET
MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

La place Charles-de-Gaulle retrouve son rôle de cœur du village

La place Charles-de-Gaulle a été inaugurée après huit mois de travaux qui confortent son rôle de cœur du village.

Engagée par l'équipe municipale précédente, cette requalification avait pour but de « végétaliser et redonner de la dignité à ce lieu de vie partagée, améliorer le cadre de vie des habitants et rendre l'accès à l'école plus accessible aux personnes à mobilité réduite », a rappelé le maire, Mathieu Boulanger.

Il a notamment cité « les grands espaces engazonnés, l'éclairage économe en énergie et les futurs « couarails » qui pourront s'y dérouler.

Coût : 800 000 €, subventionné à plus de 60 %. Un chantier ambitieux, confirme Rémi Maniette, son prédécesseur : « Souvent, je me suis réveillé la nuit devant l'ampleur de ce projet ! »

70 places désimperméabilisées

Assis à l'ombre du barnum dressé pour l'occasion, Pierre Boulanger sourit. Lui aussi a été premier magistrat de Maron. « Je suis très fier que mon fils me succède comme nouveau maire. Il y a 30 ans, avec mon équipe, on avait déjà rénové la place. Elle servait de parking, c'était le bazar. On y a mis du macadam, supprimé les escaliers dangereux, planté des platanes... qui ont été enlevés avec les travaux actuels. »

Désormais, 70 places désimperméabilisées sont disponibles, pour que « tout ce qui fait la vie du village se passe ici », selon le député Dominique Potier.

Autour du cocktail, les habitants discutent. Les ressentis sont plutôt positifs : on trouve la place plus belle qu'avant et plus accessible. Nicole nuance : « Il faudra s'y faire. Certains trouvent que c'est trop blanc, que ça fait mal

aux yeux. Mais la critique est facile ! »

Monique, elle, attend « que les 40 arbres poussent ». Claude s'interroge. Il apprécie « l'espace recréé », mais se demande si les gens viendront s'asseoir sur les murettes de béton faisant office de bancs. « En bois, ç'aurait été trop cher », soupire-t-il. Un seul vrai regret : « Le mur en bas de la place cache la vue sur la Moselle. » ■



Côte à côte, le maire Mathieu Boulanger (au centre) et son prédécesseur Rémi Maniette (3e à gauche) ont inauguré la place Charles de Gaulle, dont la requalification s'est étendue sur ces deux mandats.

Photo Françoise Holweck





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—BAINVILLE-SUR-MADON

Clôture de la tournée de la CAM

Après une semaine de concerts dans plusieurs villages de la CCMM, l'école de musique, la CAM, centre d'apprentissage musical, a achevé sa 11e tournée retranchée à la salle des fêtes, la canicule frappant fort la place de l'église. Plusieurs ateliers se sont succédé. Didier Boucher, le directeur, se dit très satisfait de cette formule de travail en ateliers des 260 élèves

que compte l'école avec neuf professeurs. Les remerciements d'usage ont fait ressortir l'importance du travail réalisé en amont par les bénévoles, le conseil d'administration, les élèves et leurs professeurs, pour apporter au cœur de la communauté de communes l'apprentissage de la musique. ■



Apothéose pour une dernière prestation. Photo Sylvain Bronner





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PIERREVILLE

Retour sur la visite ministérielle et les projets d'avenir au conseil

Réuni en séance, le conseil municipal de Pierreville a consacré une partie de ses échanges au retour sur la récente visite ministérielle qui a permis de mettre en lumière les nombreux projets portés par la commune.

À l'occasion du conseil municipal du 23 juin, les élus sont revenus sur la visite du ministre délégué chargé de la Ruralité, Michel Fournier, du préfet et du député de la circonscription. Ces derniers ont présenté les principales opérations d'aménagement prévues. Parmi elles, figure le projet de réaménagement de la gare, le projet de transformation de la ferme Lambert qui regroupera une salle culturelle, quatre appartements destinés aux seniors ainsi qu'une maison médicale.

Autre dossier majeur présenté lors de la visite : la requalification complète de la traversée du village visant à améliorer la sécurité, le cadre de vie et les déplacements des habitants.

Concernant les travaux à venir, la municipalité a annoncé qu'un cu-

rage du réseau d'assainissement sera réalisé rue d'Autrey. Cette intervention sera accompagnée d'une vérification de l'état des canalisations.

À l'ordre du jour de la séance, l'ensemble des délibérations a été adopté à l'unanimité.

Les élus ont notamment validé la répartition du capital social de la société publique locale SPL-Xde-mat, spécialisée dans la dématérialisation des documents administratifs. La commune figure parmi les 3 513 actionnaires.

Ils ont également approuvé le conventionnement avec les bureaux d'études ESTERR et MP21 dans le cadre du projet de sécurisation et d'aménagement de la rue d'Autrey et de son prolongement sur l'ensemble de la traversée du village. Le montant de la

maîtrise d'œuvre s'élève à 18 200 euros. L'étude a un objectif de démarrage des travaux fixé à 2027.

Enfin, une délégation d'élus a été désignée pour représenter la commune au sein de la commission scolaire. Cette instance permettra d'assurer un suivi attentif des conditions d'accueil et de la bonne prise en charge des enfants scolarisés dans les écoles de Puligny. ■



La présentation des projets a été enrichie d'illustrations. Photo Patrice Buchmuller





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Cantine, poste, logements : un bâtiment passif pensé pour l'avenir

La construction, démarrée il y a neuf mois, concentre les plus récentes technologies qui en feront un bâtiment passif et confortable. À l'étage, les logements seniors disposent d'un balcon et donneront sur une future terrasse végétalisée.

Un mois et demi et une vingtaine de tests pour trouver le bon rose, qui teinte dans la masse le béton des parements de façade et varie selon l'hygrométrie et la luminosité ; sur ces parements, des brise-soleil orientables dirigés automatiquement par une station météo sur le toit.

Déjà deux informations surprenantes, distillées par Michaël Placidi, architecte du cabinet Vagabond, aux visiteurs du chantier aux trois programmes – cantine, poste et logements seniors. Élus et représentants de MMH (Meurthe-et-Moselle Habitat) n'ont pas fini d'être étonnés. Car la construction, démarrée il y a neuf mois, concentre les plus récentes technologies qui en feront un « bâtiment passif très performant en consommation thermique ». MMH a d'ailleurs engagé plusieurs démarches de certification.

Frais malgré la météo

Ce jour-là, il fait 33° à 10 h. Mais dans la salle de restauration aux 400 places règne une agréable fraîcheur sans climatisation. Pas de radiateurs non plus : « ce sont les vitrages qui amèneront les calories ». Quatre centrales de traitement d'air géreront la circulation de l'air et le complément de chauffage du bâtiment. Des dizaines de gaines hygrométriques attendent au plafond. L'insonorisation ? C'est l'affaire des matériaux utilisés.

« Un maire heureux »

À l'étage, la visite des logements seniors, aux normes PMR, est élogieuse. On y accède par ascenseur ou par un escalier aux marches douces, le bois est très présent. Orientés plein sud « pour la vue », ils disposent tous d'un large balcon et donnent sur une future terrasse végétalisée « avec 60 cm de substrat », souligne l'architecte. « Elle absorbera une partie de la chaleur en été et

amènera une flore et une faune en plein cœur de la commune. »

Côté nord, le bâtiment fait face à un immeuble existant. « Pour que les habitants de son rez-de-chaussée aient le soleil, on a un peu reculé notre construction. »

« Vous avez devant vous un maire heureux », marque Pascal Schneider. De son côté, Lionel Mahuet prédit : « Ce bâtiment sera l'exemple de notre stratégie patrimoniale pour les dix prochaines années. » ■



Michaël Placidi, l'architecte qui dirige le chantier, apporte des explications aux visiteuses et visiteurs de la mairie et de MMH. Photo Françoise Holweck





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MESSEIN

Recrutement, aménagements et subventions à l'ordre du jour du conseil municipal

Réuni le 24 juin dernier sous la présidence du maire, le conseil municipal de Messein a examiné plusieurs dossiers importants.

Les élus ont validé la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale SPL-Xdemat, spécialisée dans les services de dématérialisation destinés aux collectivités territoriales.

Dans le cadre du projet d'aménagement du secteur de la gare, le conseil municipal a approuvé l'acquisition de la parcelle cadastrée AC 761, d'une superficie de 207 m², pour un montant de 1 863 euros. Cette acquisition s'inscrit dans la continuité des travaux de création d'un parking à proximité immédiate de la gare afin d'améliorer les conditions de stationnement et l'accessibilité du secteur.

Afin d'assurer un meilleur suivi des chantiers communaux et de renforcer l'encadrement des

équipes techniques, les élus ont décidé la création d'un poste permanent d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 1er septembre 2026.

Ce recrutement permettra d'accompagner les nombreux projets portés par la commune et d'optimiser l'organisation des services.

Dans le même temps, le conseil municipal a procédé à la mise à jour du tableau des effectifs permanents.

La municipalité a également réaffirmé son engagement en faveur des associations en votant les subventions pour l'année 2026.

Parmi les principales subventions attribuées figurent :

- 3 300 € à Messein en fête ;
- 3 000 € à l'Association de pêche des étangs de Messein (APEM) ;

- 750 € à l'Association canine des Hauts du Clos ;

- 750 € au Football club RF2M ;

- 750 € à Pen'Art du rire ;

- 700 € à Bidouille et Papote ;

- 600 € à Peinture et patrimoine Lorrain ;

- 500 € à l'USEP des écoles ;

- 200 € à Switch and Run.

Certaines demandes ont été ajournées ou n'ont pas donné lieu à une attribution cette année.

Comme chaque année, le conseil a également procédé au tirage au sort des personnes susceptibles de figurer sur la liste préparatoire des jurés d'assises. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Des nouvelles modalités de prêt de matériel aux associations

Le conseil municipal a adopté un nouveau règlement qui modifie profondément les modalités de prêt gratuit de matériel aux associations, écoles et particuliers de Chaligny – les structures extérieures, elles, sont soumises à une participation financière.

La réservation de matériel municipal, quatre semaines à l'avance, devra désormais s'accompagner d'une attestation d'assurance pour les objets confiés, assortie de l'habituelle caution. « On veut éviter que le matériel revienne en mauvais état, comme cela s'est déjà produit » prévient le premier adjoint, Laurent de Sainte Maresville.

Autre changement : la mairie ne prêtera plus ses véhicules. « Des emprunteurs ont eu des accidents et c'est l'assurance de la mairie qui en a subi le malus, » explique le maire Pascal Schneider.

Les associations qui loueront un véhicule pour transporter le matériel pourront intégrer ce coût dans leur demande de subvention, sur présentation de facture. « Ainsi, en cas d'accident, c'est

l'assurance du loueur qui prendra en charge ».

Enfin, le matériel municipal ne sera plus ni livré ni enlevé par les services municipaux. « Il leur est arrivé de faire tout le travail. Il s'agit de rediriger nos agents sur les endroits où les citoyens et la mairie les attendent » souligne le maire.

Favoriser l'entraide et la mutualisation interassociations

Mais il reste une crainte, exprimée par une présidente d'association : comment installer un important événement, quand on ne dispose pas de « gros bras » ? « On pourra discuter sur le prêt d'une personne une demi-journée. On met un cadre, mais on veut éviter qu'il soit trop rigide, ce n'est dans l'intérêt de personne, » rassure le maire.

Ce règlement avait été présenté aux associations lors d'une réunion en amont. « L'idée c'est aussi que les associations s'entraident et mutualisent leurs forces, » plaident Laurent Godfroy, adjoint aux animations et président associatif, et Catherine Hamelle, adjointe à la vie de la commune. Une solidarité qui s'est déjà exprimée lors de récents concerts. « On va tester et faire le bilan dans un an » a conclu le maire. ■



Associations et élus ont débattu du projet de règlement, autour de Laurent Godfroy (debout), lors de la réunion organisée en amont du conseil municipal qui l'a validé.
Photo Françoise Holweck





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

L'atelier du Savoir-Fer boucle 20 ans d'engagement avant sa dissolution

Créée en 2006 pour favoriser l'insertion de personnes en recherche d'emploi, l'association L'atelier du Savoir-Fer tiendra une dernière assemblée générale en octobre, qui validera sa dissolution.

C'était l'avant-dernière assemblée générale de L'Atelier du Savoir Fer. La prochaine, en octobre, validera la dissolution de l'association, créée en 2006 pour favoriser l'insertion de personnes en recherche d'emploi.

« À l'époque, il était clair pour nous que ce serait par le travail, avec un accompagnement et une formation des salariés », indique le président, Jean Goepfer. Les 20 h par semaine effectuées en deux jours et demi comprenaient une matinée de réunion « pour remettre le salarié à sa place de citoyen ».

Alors que tout fonctionnait bien, « une série de déboires est survenue récemment au niveau de l'encadrement ; des changements de direction, le décès d'un encadrant technique, un départ à la retraite. Retrouver trois permanents, avec 18 mois de formation à la clé, à nos âges, ce n'était plus possible ».

Toutefois, les bénévoles affichent un bilan positif de ces 20 ans et une certaine fierté : « Tous nos salariés en insertion ont été au bout de leurs contrats. Plusieurs d'entre eux sont devenus adhérents, beaucoup ont trouvé leur voie et un emploi. »

Un dernier travail administratif

Cette avant-dernière assemblée générale devait valider des points administratifs et financiers, comme la résiliation d'un bail ou la perception de subventions européennes versées avec du retard.

Vingt ans d'archives ont été stockés, 450 kg de paperasse détruits. Les appareils et outils en bon état ou réparables ont été donnés, les autres mis à la déchetterie.

Ainsi, sur 117 pièces répertoriées, allant du jeu de clés au compresseur en passant par l'échafaudage ou le nettoyeur

haute pression thermique, 19 ont été remises à des associations et 59 à des particuliers. Dix-sept gros équipements sont entreposés chez des adhérents avec mission de les prêter à d'autres en cas de besoin. L'association Feeling & Co a récupéré 850 kg de ferraille.

Membre du bureau, Françoise Liénard préfère positiver : « L'aventure s'est révélée riche en rencontres, au niveau des bénévoles, des permanents et des salariés. Et on est devenu des amis. » ■



Les adhérents ont validé les démarches des membres du bureau, président en tête (à gauche), concernant la dissolution de L'Atelier du Savoir Fer. Photo Françoise Holweck





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHALIGNY

Une nouvelle piste pour le trafic Grand-Rue

« Avant d'engager les deniers publics, il faut circonscrire les attentes et les problèmes. On est là pour traiter le trafic non chali-néen qui passe par la Grand-Rue, avec les nuisances que cela gé-nère, » a déclaré aux conseillers municipaux Thierry Lorenz, délé-gué d'Iris Conseil, cabinet d'ingénierie en aménagement.

Lors d'une réunion en mairie, ce cabinet a présenté tout un panel de solutions, en leur attribuant des étoiles selon leur degré d'efficacité. « Pour réduire forte-ment le transit, il faut agir sur l'itinéraire, pas seulement sur la vitesse, souligne l'expert. Un ralentisseur, une zone 30 ou un ré-trécissement réduisent la vitesse, mais ne suppriment pas le transit si le parcours reste continu. »

Le maire, Emmanuel Schneider, et les participants en conviennent, au vu des disposi-

tifs déjà testés sans succès. « Pour faire disparaître le transit, il faut rendre la traversée moins lisible, moins directe ou juridiquement non autorisée », en plaçant le curseur « pour que ce soit accep-table pour les riverains tout en étant suffisamment coercitif ».

« L'alternat de feux rouges, testé pendant les travaux, crée une file de véhicules arrêtés devant les maisons », souligne une élue. « La réflexion doit être dimensionnée par rapport à Chaligny », répond l'expert. Sa préférence : conser-ver la zone partagée, mais ajouter l'interdiction de transit avec vidéoverbalisation. « Une solu-tion financièrement acceptable par la commune, sans nécessiter de travaux pendant six mois ».

D'autant plus que la mairie est en train d'équiper la ville en vidéo-protection, « avec une caméra

aux entrées, précise le maire. Ça existe ailleurs et ça fonctionne ».

À l'issue de cette rencontre, les élus ont décidé unanimement de continuer à travailler avec Thier-ry Lorenz. L'adjoint à l'environnement est optimiste : « Sur toutes les réunions aux-quelles j'ai participé au sujet de la Grand-Rue, ce sont les meilleures propositions que j'ai entendues. » ■



Invité par le maire, Thierry Lorenz (à gauche), expert du cabinet Iris Conseil, a fait le point sur les solu-tions au problème de la circulation Grand-Rue. Photo F. Holweck

